

Lo Bageot

A scenic view of a stone path leading down a rocky cliff towards a lake, with a large tree on the left and a stone wall on the right.

Bages - Prat de Cest - Les Pesquis

N° 44 - Etz 2015

*Au-delà de son objectif
d'information de la municipalité, les
colonnes de ce bulletin sont ouvertes
à tous.*

*Afin de nous faire parvenir
les demandes et/ou les informations
que vous souhaiteriez voir figurer
dans le prochain numéro, contactez
le secrétariat de Mairie.*

*« Lo Bageot » est consultable
en ligne sur le site internet du village
www.bages.fr*

SOMMAIRE

• Editorial du Maire.....	page 1
• Principales délibérations du Conseil Municipal.....	page 2
• Budget Municipal.....	page 6
• Travaux réalisés et chantiers en cours.....	page 9
• La journée Saveurs du Monde.....	page 13
• Etat civil et Communication.....	page 14
• Fête de la Saint-Martin.....	page 17
• Un peu d'histoire.....	page 19
• Une nouvelle galerie à Bages.....	page 20
• Découvrez l'Art Brut à la Maison des Arts.....	page 21
• Vies locale, culturelle et associative.....	page 23
• Informations pratiques.....	page 36
• Services et Entreprises.....	page 39
• Agenda des expositions de l'été.....	page 42
• Agenda des manifestations à venir.....	page 43

ette année 2015 a commencé par des événements tragiques et violents dans notre pays : nous avons tous été sidérés, émus et amenés à une prise de conscience et de réflexion .

Les événements plus récents tout aussi barbares nous interpellent tous.

Nous allons fêter le 14 juillet la Fête Nationale et les engagements forts que représentent la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Nous avons mis du temps et traversé des épreuves pour bâtir une démocratie-certains perfectible-mais qui donne à chacun une vraie liberté de conscience.

Vos élus ont voulu à travers une causerie philosophique aborder la question de la Laïcité. Ce 8 juillet « Histoire en Spectacle » avec Yannick Segulier a présenté l'histoire de la Laïcité dans la cour de Daudé pour une démarche d'échanges. Chacun est libre de choisir et pratiquer sa religion, d'être agnostique, d'être athée... Dans notre pays, la France, la gouvernance publique est en dehors des influences religieuses.

Sur notre Commune, vous avez pu constater que des actions se concrétisent, les réalisations sont là : enfouissement des réseaux, éclairage public, voirie aux Pesquis et à Bages ; création du terrain de sport à Prat de Cest, voie de circulation douce entre Bages et les Pesquis avec le Grand Narbonne ; reprise des poutres de rive et marquage axial sur la route départementale 105 avec le Conseil Départemental ; mise en place du nouveau site internet...

La programmation culturelle et festive de l'été est lancée pour que les occasions de partager, de découvrir, de se rencontrer soient nombreuses et diversifiées. Bien entendu ces manifestations sont coordonnées avec les associations dont les bénévoles proposent les repas en bord d'étang! Sur la place nos restaurateurs lancent une programmation estivale! Les élus délégués à la culture, aux animations, aux activités récréatives et aux associations nous prédisent ensemble un bel été !

Tout au long de l'année, la bibliothèque et la Maison des Arts vous proposent des expositions, des présentations d'auteurs, des spectacles en lien avec la Médiathèque, le Conservatoire ou le Théâtre du Grand Narbonne.

Chaque mercredi soir vos élus, en réunion, poursuivent avec humilité, efficacité et ardeur, les objectifs qu'ils se sont fixés dans leur programme !

C'est avec satisfaction, en tant que Maire, que je partage l'enthousiasme et le sérieux de leur engagement. Avec eux je vous souhaite un bel été !

Construisons ensemble une belle qualité de vie !

Votre Maire, Marie BAT

DERNIÈRES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

01°) Mission d'assistance et de conseil pour : Espaces publics et Nouveaux quartiers

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée du désir pour la commune de :

- * Réaménager une section de la traversée de la RD 105, à l'articulation du village et de l'étang, ainsi que quelques espaces du centre ancien. Ces projets doivent participer d'une part à la mise en valeur du village, et d'autre part à une amélioration du cadre de vie des habitants.

Pour la municipalité, il s'agit de développer des projets qui restent en accord avec l'esprit des lieux, l'identité du village fait de simplicité, de modestie, d'une certaine économie de moyen.

- * Développer un nouveau quartier à l'ouest du village. La municipalité souhaiterait voir se développer sur ce secteur un projet en relation avec l'identité du village tant sur le plan du paysage, de la composition urbaine, des typologies de logements, de l'espace public, des circulations. Elle souhaite également construire une crèche sur ce site.

A ce stade de la réflexion, la commune de BAGES n'est pas en mesure de passer une commande d'étude ou de maîtrise d'œuvre, et sollicite le conseil d'un architecte pour l'assister dans ses démarches.

La mission confiée à l'architecte conseil aura pour objet pour les deux points 1 et 2 énoncés ci-dessous :

- * D'assister la municipalité dans la réalisation d'un cahier des charges (définition d'un pré-programme)

- * D'assister la municipalité dans la sélection d'un professionnel adapté.

La municipalité a sollicité 3 professionnels, et l'offre de l'architecte Patrick BUFFARD est la plus intéressante.

Le Conseil Municipal décide donc à l'unanimité d'approuver l'offre de Monsieur BUFFARD, et d'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de mission d'assistance et de conseil concernant :

- * Les espaces publics,

- * Le développement d'un nouveau quartier.

02°) Urbanisme : Convention de prestation de service d’instruction des autorisations du droit du sol.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que le Grand Narbonne a mis en place un service d’instruction des autorisations du droit des sols susceptible de se substituer aux services de l’Etat dont le désengagement sur cette prestation aux communes est fixé au 01 juillet 2015.

Dans ce cadre, le Grand Narbonne peut réaliser, à la demande de la commune, l’instruction des différentes autorisations des droits des sols.

Une convention signée précise :

- * les actes concernés : certificats d’urbanisme, permis de construire et déclarations préalables, etc, pour lesquels la décision est prise au nom de la commune,
- * les actes d’instruction visés : travail administratif, juridique et technique préalable à la décision,
- * les responsabilités respectives : instruction au nom et sous l’autorité du Maire,
- * la répartition des tâches entre les services de la commune et ceux de la communauté d’agglomération (guichet de dépôt, affichage),
- * les modalités de remboursement (coût unitaire de fonctionnement)

Dans ce contexte, et considérant que cette convention n’entraîne pas un transfert de compétence mais une délégation de la gestion du service d’instruction des autorisations du droit du sol, le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

- * d’approuver la convention de prestation de service fixant les modalités de l’instruction des autorisations du droit du sol par le Grand Narbonne, dont la durée est de trois ans,
- * d’accepter le coût de l’unité de fonctionnement pour l’année 2015 à 82 €,

03°) Installation d’infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides (IRVE) et transfert de la compétence au SYADEN

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la France s’est engagée en faveur des véhicules électriques. Afin de favoriser le développement de ces véhicules, l’un des principaux leviers identifiés a été de permettre

aux usagers de pouvoir se recharger sur la sphère publique et bénéficier ainsi d'une assurance contre la panne.

Le SYADEN, en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie électrique dans l'Aude a adopté le 10 décembre 2014 le schéma départemental de déploiement des infrastructures publiques de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Dans cette perspective, le SYADEN sollicite l'accord des collectivités concernées pour l'implantation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (I.R.V.E.) afin de pouvoir être éligible aux subventions publiques (ADEME). Le syndicat agit ainsi au nom et pour le compte des collectivités pour piloter le dossier auprès des partenaires.

Pour l'achat et l'installation d'une I.R.V.E., dont le coût d'une borne « normale » est d'environ 8 000,00 € HT et celui d'une borne « accélérée » de 11 000,00 € HT, la répartition du financement demandé est la suivante :

* ADEME	50 %
* COMMUNE	20 %
* REGION-FEDER	10 %
* SYADEN	20 %

Pour l'exploitation, la répartition du financement demandé est la suivante :

- * Pour l'année 2015, la participation pour la commune est gratuite.
- * A compter de 2016, la participation annuelle due par la commune est de 200,00 €/an.Borne (la commune ayant transféré la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité au SYADEN).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- * De donner au SYADEN son accord pour déployer, à titre gracieux, sur

la commune une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables,

* De transférer au SYADEN la compétence « infrastructures de charge nécessaire à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables », conformément à l'article 5.7 des statuts du SYADEN. L'exploitation comprend « l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de recharge ».

* D'accepter le plan de financement et les modalités de participation aux frais de déploiement et d'exploitation du réseau de bornes.

4°) Intempéries des 29 et 30 novembre 2014 : Demande de subvention pour les biens publics non assurables.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que, suite aux intempéries subies les 29 et 30 novembre 2014, l'Etat a décidé de faire jouer la solidarité nationale par la mise en place de deux dispositifs permettant d'indemniser les biens non assurables des collectivités territoriales : le fonds de solidarité et les calamités publiques. Le Conseil Général participe également à l'aide aux communes, aussi un guichet unique qu'est la Préfecture a été mis en place pour le dépôt et l'instruction des dossiers de demande de subvention

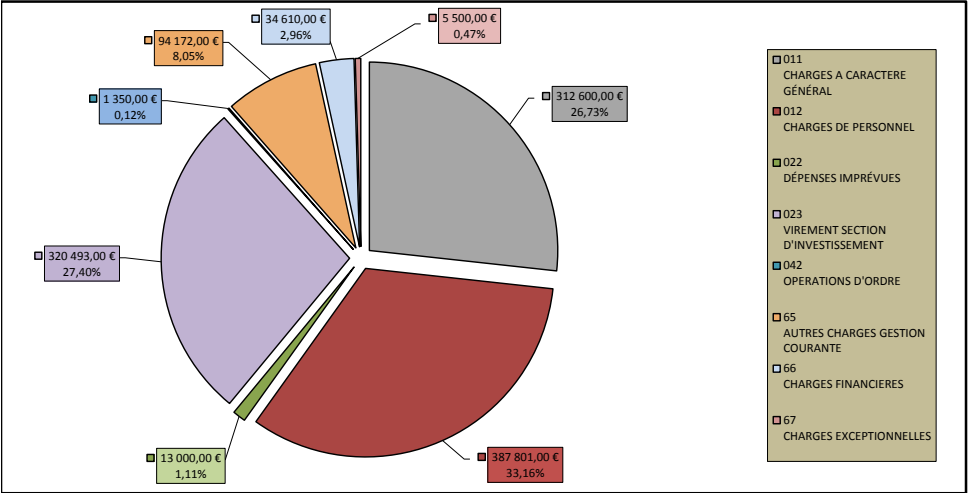
L'estimation financière des travaux nécessaires à la remise en état est de 393 908,00 euros H.T. soit 472 689,60 euros T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention globale de 80 % du montant total H.T. des travaux afin d'aider la commune à restaurer et à sécuriser les biens non assurables détériorés lors des intempéries, les 20 % restant seront financés par les fonds propres de la collectivité.

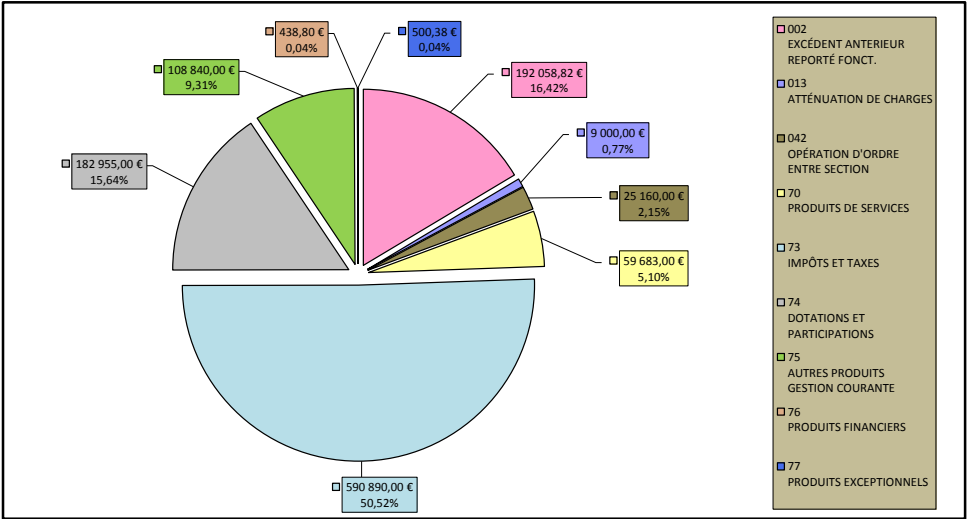
BUDGET DE FONCTIONNEMENT VOTÉ EN 2015

BUDGET PRIMITIF 2015 SECTION FONCTIONNEMENT MONTANT TOTAL = 1 169 526,00 €

DÉPENSES							
011 CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL	012 CHARGES DE PERSONNEL	022 DÉPENSES IMPRÉVUES	023 VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	042 OPERATIONS D'ORDRE	65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	66 CHARGES FINANCIERES	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES
312 600,00 €	387 801,00 €	13 000,00 €	320 493,00 €	1 350,00 €	94 172,00 €	34 610,00 €	5 500,00 €



RECETTES								
002 EXCÉDENT ANTERIEUR REPORTÉ FONCT.	013 ATTÉNUATION DE CHARGES	042 OPÉRATION D'ORDRE ENTRE SECTION	70 PRODUITS DE SERVICES	73 IMPÔTS ET TAXES	74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	76 PRODUITS FINANCIERS	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS
192 058,82 €	9 000,00 €	25 160,00 €	59 683,00 €	590 890,00 €	182 955,00 €	108 840,00 €	438,80 €	500,38 €



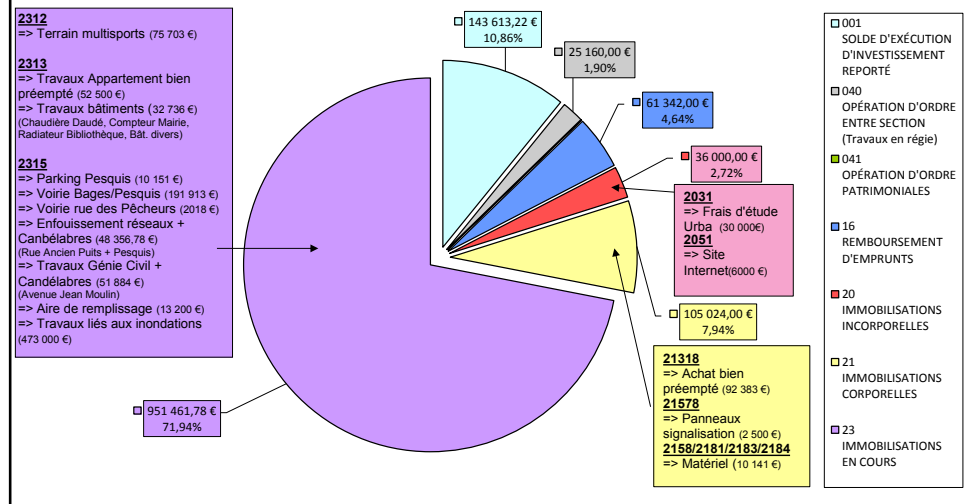
BUDGET D'INVESTISSEMENT VOTÉ EN 2015

BUDGET PRIMITIF 2015

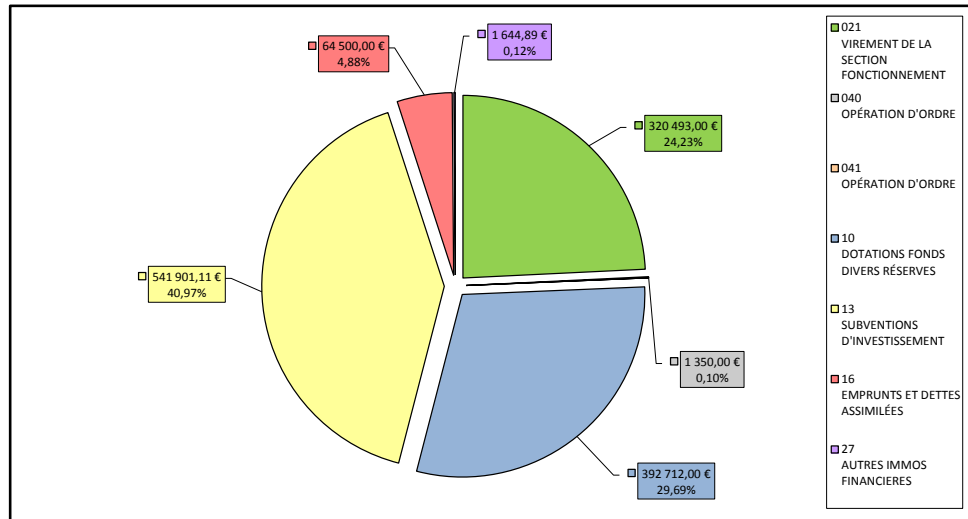
SECTION INVESTISSEMENT

MONTANT TOTAL = 1 322 601,00 €

DÉPENSES						
001 SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	040 OPÉRATION D'ORDRE ENTRE SECTION (Travaux en régie)	041 OPÉRATION D'ORDRE PATRIMONIALES	16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 IMMOBILISATIONS EN COURS
143 613,22 €	25 160,00 €	0,00 €	61 342,00 €	36 000,00 €	105 024,00 €	951 461,78 €



RECETTES						
021 VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	040 OPÉRATION D'ORDRE	041 OPÉRATION D'ORDRE	10 DOTATIONS FONDS DIVERS RÉSERVES	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	27 AUTRES IMMOS FINANCIÈRES
320 493,00 €	1 350,00 €	0,00 €	392 712,00 €	541 901,11 €	64 500,00 €	1 644,89 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT VOTÉ EN 2015 (DÉTAIL)

DEPENSES			
1641	Emprunts (Remboursement capital)		59 342,00 €
165	Dépôts et cautions		2 000,00 €
165	Dépôts et cautions : Retenue caution TADDEI OPERATION D'ORDRE (040)		160,00 €
2031	Frais d'étude Urbanisation (URBA)		30 000,00 €
2051	Site internet (INTERNET)		6 000,00 €
21318	Achat bien préempté MAISONNEUVE (ACHAT BIEN)	Restes à Réaliser	92 383,00 €
21578	Panneaux de signalisation (PANNEAUX)		2 500,00 €
2158	Matériel outillage (MAT)		2 500,00 €
2181	Matériel aménagement divers (MAT)		2 500,00 €
2183	Matériel de bureau + matériel informatique (MAT)		2 641,00 €
2184	Matériel mobilier (MAT)		2 500,00 €
2312	TRAVAUX		
	* Terrain Multisports (TERRAIN MS)	Restes à Réaliser	75 703,00 €
2313	TRAVAUX		
	* Chaudière Daudé (BAT)	(BAT) 32 736 €	19 392,00 €
	* Compteur Mairie (BAT)		2 744,00 €
	* Radiateur bibliothèque (BAT)		600,00 €
	* Bâtiments communaux (BAT)		10 000,00 €
	* Appartement Maisonneuve (ACHAT BIEN)		52 500,00 €
	* Travaux en Régie		12 500,00 €
2315	TRAVAUX		
	* Voirie Bages/Les Pesquis (VOI BA/PE)		191 913,00 €
	* Parking Pesquis (Garcia + Fonroche + Colas) (PARKING)		10 151,00 €
	* Voirie Rue des Pêcheurs (VOI)	(VOI) 475 018 €	2 018,00 €
	* Travaux liés aux inondations (VOI)		473 000,00 €
	* Aire de Remplissage (Six + ERDF) (SUL)		13 200,00 €
	* Enfouissement réseaux Les Pesquis + Candélabres (ECL)	(ECL) 100 240,78€	24 076,00 €
	* Enfouissement réseaux Rue Ancien Puits + Candélabres (ECL)		24 280,78 €
	* Candélabres + Travaux Genie Civil Avenue Jean Moulin (ECL)		51 884,00 €
	* Travaux en Régie		12 500,00 €
00001	Report antérieur reporté 2012 (Déficit)		143 613,22 €
TOTAL =		1 154 515,00 € + 168 086,00 € (RAR)	1 322 601,00 €
RECETTES			
10222	FCTVA		86 629,78 €
10226	Taxe d'Aménagement		7 000,00 €
1341	DETR		
	* Travaux liés aux inondations (VOI)		378 400,00 €
	* Matériel informatique pour dématérialisation (MAT)		2 184,50 €
1381	SUBVENTION ETAT		
	* Terrain Multisports (TERRAIN MS)	Réserve parlementaire FABRE	12 617,00 €
1382	SUBVENTION REGION		
	* Terrain Multisports (TERRAIN MS)	Restes à Réaliser	12 617,00 €
1383	SUBVENTION DEPARTEMENT		
	* Terrain Multisports (TERRAIN MS)		18 925,51 €
	* Voirie Bages/Les Pesquis (VOI BA/PE)		39 981,82 €
1386	SUBVENTION AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		
	* Voirie Bages/Les Pesquis (VOI BA/PE)		47 660,00 €
	* Enfouissement réseaux Les Pesquis + Candélabres (ECL)	(ECL) 29 515,28€	7 835,60 €
	* Enfouissement réseaux Rue Ancien Puits + Candélabres (ECL)		6 690,00 €
	* Candélabres (ECL)		14 989,68 €
1641	EMPRUNT - Travaux bien préempté MAISONNEUVE		52 500,00 €
1641	EMPRUNT - Aire de Remplissage		10 000,00 €
165	Dépôts et cautions		2 000,00 €
27638	Remboursement Emprunt GRAND NARBONNE		1 644,89 €
28031	Amortissement Diagnostic AVAP : OPERATION D'ORDRE (040)		1 350,00 €
1068	Affectation de résultat recettes fonctionnement		299 082,22 €
00021	Virement du fonctionnement en investissement		320 493,00 €
TOTAL =		1 309 984,00 € + 12 617,00 € (RAR)	1 322 601,00 €

TRAVAUX RÉALISÉS ET CHANTIERS EN COURS

Avec le Conseil Départemental...

Enfin le marquage axial le long de la RD 105 a été réalisé, répondant aux nombreuses demandes des habitants pour plus de sécurité.



Des travaux de reprise des poutres de rive et murets de pont entre Bages et Peyriac-de-Mer sont en cours.



Avec le Grand Narbonne...

Création d'une voie de circulation douce réservée aux vélos, piétons, promenades en famille de Bages aux Pesquis. Ainsi de Peyriac-de-Mer à Narbonne la liaison « tourisme vert » est réalisée.



Avec nos agents municipaux...

Nos employés ont sécurisé la montée de l'aiguille en réalisant une belle rampe en bois.



INAUGURATION AU COEUR DES PESQUIS



En présence des élus, des représentants des différentes entreprises et des habitants des Pesquis, Marie BAT, entourée de Jean Luc DURAND (Conseiller Départemental de notre Canton), de Gérard CARLA (élu à Portel et représentant le Syndicat audois des énergies - SYADEN), de Georges COMBES (Maire de Ginestas et représentant le Grand Narbonne),

ont inauguré l'ensemble des travaux d'enfouissement des réseaux, d'éclairage public et de voirie avec prise en compte du pluvial inexistant auparavant sur le Hameau !

Des travaux subventionnés dont le montant global s'élève à 278 000 Euros.

Après une visite des travaux commentée par Noëlia MOUSTI, du cabinet GAXIEU, et par Guillaume BOUSQUET, de l'entreprise Colas, tout le monde s'est retrouvé pour l'apéritif dans le Parc mis à disposition par M. Depernet.



UN TERRAIN MULTISPORT PRÊT POUR L'INAUGURATION À PRAT-DE-CEST

Sur Prat de Cest le terrain multisport est enfin réalisé et opérationnel.

Situé à proximité de l'école, les élèves bénéficieront d'un bel équipement sportif ! Les jeunes du hameau pourront en profiter cet été ; l'inauguration est prévue dans le courant du mois de septembre.



UN BEAU SUCCÈS POUR LA JOURNÉE SAVEURS DU MONDE !

Quand les bénévoles de diverses associations œuvrent ensemble : c'est la réussite du 17 mai à Bages. Associée à la Maison des Potes, la Municipalité de Bages a ouvert l'Espace Daudé, décoré par des conseillères municipales fort impliquées (Samira CABANNES, Laetitia SIX et Elodie COLOMINE), aux diverses Saveurs du Monde. Marie BAT, entourée de nombreux élus, et Marie RENNES, présidente de la Maison des Potes, ont lancé la journée.

Après la présentation de l'activité pêche de génération en génération par Raymond AUGÉ, tous les stands ont rapidement été envahis. Dégustation de vin, démonstration des « crêpes mille trous », préparation du pain marocain, tapenade, tajine, plats de la Trobada Catalane, pâtisseries orientales par l'association Culture Paix et Respect, ...



Les associations du village, Parents d'élèves (gâteaux), les Flots Bleus (oreillettes et café), côtoyaient les professionnels (Allo Resto Buro, Château Réveillon, Château Prat de Cest, Chez Nathalie, Le Portanel, Les Jardins de Bages et Toupizza), qui proposaient pour 2 € (prix unique) des plats chauds à déguster assis, en rencontrant la diversité des visiteurs toutes générations confondues.



Les musiciens Saxe Peace Tools et les rappeurs ont animé ces rencontres... toujours bénévolement !!! En début d'après-midi les échanges de recettes entre stands, de prochaines rencontres autour de films, de débats, de reconduite de cette première édition, ... se poursuivaient. Sandrine IMART responsable de la médiathèque de Bages occupait les enfants (dessins et livres sur la diversité du monde). Quant à Jean-Pierre GROTTI, écrivain local, il ne pouvait manquer cette journée...



Fraternité, Partage et Connaissance de l'Autre : c'était ça le vrai menu !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

COUTARD Félicia, le 28 décembre 2014

BASTIDE Anna, le 7 janvier 2015

FAGES Nathan, le 4 avril 2015



MARIAGE

LINSELLE Benoît et SAINT-AUBERT Emmylou,
le 6 juin 2015

DÉCÈS

DELLONG Jean-Louis, le 22 décembre 2014

MONZO Rémédios, née TENZA, le 6 janvier 2015

DELLONG Andrée, le 16 janvier 2015

RODRIGUEZ Valérie, le 27 janvier 2015

OLIVA Raymonde, née COUSTAL, le 11 mai 2015

SALAS Alegria, née MONZO, le 12 mai 2015



COMMUNICATION : UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la Commune de Bages est désormais en ligne. Le contenu sera encore revu et augmenté pendant l'été, mais vous pouvez avoir déjà un aperçu de la nouvelle ligne graphique ainsi que de la dynamique et de la meilleure lisibilité offertes par cet outil, notamment en ce qui concerne la publication d'actualités et l'agenda. Ce site internet pourra continuer d'évoluer, notamment avec le développement d'une application destinée aux téléphones portables.



L'adresse reste inchangée : www.bages.fr

MÉDIATHÈQUE

Sandrine IMART a bien pris ses marques au sein de la Médiathèque municipale. Les inscriptions, notamment celles des enfants, continuent d'augmenter, et les rayons de la bibliothèque s'enrichissent de nouvelles acquisitions, dont voici un échantillon :

Pour les enfants...

Les Légendaires, Minuscules, Angrid Burd, Les Lapins Crétins, Ernest et Rebecca, Grand Galop, Des Enquêtes avec Cluedo, Les Enfants de la Résistance, Astérix, ...

Livres à gros caractères...

Le retour des hirondelles (Jacques Mazeau), Le secret de ma mère (Ann Kirschner), Une pomme oubliée (Jean Anglade), Lettre d'une étrangère (Barbara Taylord Bradford), ...

Des romans...

Elle ET Lui (Marc Levy), Le nouveau monde de Juliette (Jean-Pierre Grotti), D'eau et de feu (Françoise Bourdin), L'instant présent (Guillaume Musso), ...

Des Bandes dessinées pour les adultes...

Treize mystery Tome 8, Undertaker Tome 1 mangeur d'or, L'île des justes : Corse été 42, Le petit soldat (août 1914) Tomes 1 et 2, ...

Et bien d'autres titres vous attendent pour l'été...

Pour obtenir plus d'informations et de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de Sandrine IMART aux heures d'ouverture de la Médiathèque.

Horaires d'ouverture de la Médiathèque tout au long de l'année :

Lundi et vendredi : 17h - 19h

Mardi et mercredi : 17h30 - 19h

Pendant les mois de juillet et août :

Voir auprès de Sandrine IMART



En partenariat avec Le Grand Narbonne, l'historien et géographe Gilbert Gaudin a présenté à la Médiathèque son exposition intitulée « Les Narbonnais dans la Guerre de 14 - 18 ». Ce partenariat se renouvellera au mois de novembre avec l'exposition des carnets et croquis de guerre d'Adrien OUVRIER (1914-1918), à l'Espace Daudé.

Le nouveau roman de Jean-Pierre GROTTI

Juliette est une belle jeune femme qui ne sait ni mentir, ni tricher. Trahie par son amour, calomniée et méprisée par les siens, elle va quitter son petit nid languedocien pour se réfugier auprès de son amie en Argentine. Là-bas, tout en pansant ses blessures, elle va reprendre force et courage. Devenue riche, elle décide de revenir dans son village autant pour se venger que pour clore cette partie douloureuse de sa vie. De l'opulente Mar del Plata, la perle de l'Atlantique, à l'humble Estignan ensommeillé au creux des Corbières, l'itinéraire d'un être brisé qui réussit à se reconstruire à travers une belle amitié.

Roman de 320 pages ; TDO Editions ; 18 €.



LA FÊTE DE LA SAINT-MARTIN SE PRÉPARE...

Le 2 juin dernier les associations se sont réunies pour organiser notre fête locale. Très vite le planning des trois journées (samedi 7, dimanche 8 et mercredi 11 novembre) a été rempli par les propositions des participants.

La cérémonie officielle du 11 novembre sera suivie d'un apéritif autour de l'exposition des carnets et croquis de guerre d'Adrien OUVRIER (1914-1918), à l'Espace Daudé, organisée par la Médiathèque de Bages en partenariat avec le Grand Narbonne.

La Mairie de Bages prévoit encore deux autres rendez-vous : *Las Hermanas Carroni* (spectacle musical organisé en partenariat avec le Grand Narbonne, dans le cadre de la Tempora), et *Le Monument aux vies* (théâtre avec la troupe des Tamaritiens)

Merci au dévouement et à la bonne volonté des Associations de Bages !

Prochaine réunion le 15 septembre 2015 à 18h30 à l'Espace Daudé



Las hermanas Carroni



Le Monument aux vies

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES NARBONNE 2

8484 votants - 8090 exprimés

BOISSET / ROUQUETTE (Front National) : 30,01%

COUDERT / MOULY (Nouveau Narbonne) : 33,85 %

BOSSIS / DURAND (Parti Socialiste et PRG) : 36.15% - Élus

Sur Narbonne 2, une triangulaire opposait le binôme des Élus responsables représenté par le Maire de Narbonne, Didier MOULY et Agnès COUDERC, face au FN (Michèle BOISSET et Fabien ROUQUETTE) et le binôme de la majorité départementale socialiste, Catherine BOSSIS et Jean-Luc DURAND.



Ce sont donc Catherine BOSSIS et Jean-Luc DURAND qui siègeront pour Narbonne 2, suppléés par Marie BAT et Laurent BOGUE.

UN PEU D'HISTOIRE : BAGES EN QUELQUES MOTS...

Si le nom de Bages n'apparaît pour la première fois que dans un document de la fin du 8ème siècle, le territoire de la commune a été parcouru par l'homme dès les temps préhistoriques comme le prouvent deux objets trouvés au Pavillon (une hache en silex) et à Java (une pointe de lance de l'âge du bronze). Mais les vestiges anciens les plus nombreux et les plus importants datent de l'époque gallo-romaine, et on a ainsi pu localiser plusieurs sites de villas à proximité du village actuel : au Clozel, à la Croix-Petite, au col d'Estarac, au Monédières, au Castellas... Et le nom même de Prat-de-Cest est incontestablement d'origine latine : « Pratum Sextum », comme le mentionne un acte du 11ème siècle, signifie « les prés du Sixième » (c'est-à-dire six mille romains après Narbonne sur la Via Domitia).

De l'époque médiévale, il ne reste à Bages que l'église du 11ème siècle (?), très remaniée depuis, et qu'un pan de muraille de l'ancien château du 13ème siècle, ainsi que quelques bâtiments du 11ème siècle au domaine de Prat-de-Cest, et la Croix de la Lieue (13ème siècle, restaurée en 1986) en bordure de la Nationale 9, au pied du lotissement de Rochegrise. Bages n'est alors qu'un petit village d'agriculteurs et de pêcheurs qui ne compte que 58 feux (soit un peu plus de 200 habitants) au 14ème siècle. Il appartient alors au chapitre des chanoines de l'église Saint-Paul de Narbonne qui restera « seigneur de Bages » jusqu'à la Révolution française.

Aux 16ème et 17ème siècles, Bages n'est pas épargné par les conflits politico-religieux qui déchirent le pays : ainsi le village est un lieu stratégique très disputé pendant les guerres de la Ligue entre 1585 à 1596, puis lors de la révolte du duc de Montmorency en 1632. Du règne de Louis XIII à la fin de l'ancien régime, malgré les guerres et un certain nombre de calamités naturelles, Bages connaît un certain développement. Comptant plus de 800 personnes en 1784, il est administré par trois consuls, élus chaque année par le « conseil général » de la communauté. Son économie repose alors essentiellement sur l'agriculture (les céréales, plus que la vigne), les oliveraies, l'élevage (principalement ovin et caprin), la pêche et l'artisanat.

Sous la Révolution et l'Empire, Bages (auquel on rattache le domaine de Prat-de-Cest et ses dépendances) s'adapte tant bien que mal aux nouvelles institutions du pays, payant comme beaucoup de villages un lourd tribut aux guerres napoléoniennes (l'expédition d'Égypte, en 1798-99, fait périr à elle seule dix-huit Bageois). Les pêcheurs bénéficient de la mise en place d'une prud'homie en 1801, et un important marais salant est créé à l'Estarac en 1811 (il fonctionnera jusqu'au début des années 1950).

Tombé à moins de 700 habitants au début du 19ème siècle, Bages reste un petit village de pêcheurs, d'agriculteurs et d'artisans, ne s'ouvrant lente-

ment au monde moderne que sous la Monarchie de Juillet (1830-1848). Grâce à la viticulture, il commence à prendre son essor sous le Second Empire et au début de la Troisième République, atteignant presque 1 200 habitants au début des années 1880. Il est alors en pleine prospérité comme en témoignent l'extension du village hors de la vieille enceinte médiévale, avec la construction de nombreux bâtiments dont l'école communale (aujourd'hui Centre Louis Daudé) en 1884. Comme toutes les communes du Narbonnais, il est touché par la crise du phylloxéra, puis par la crise viticole de 1907. Les Bageois participent en nombre au grand mouvement de protestation lancé par Marcellin Albert : l'un d'entre eux, un ouvrier agricole de 18 ans, Gaston Pagès, est tué par la troupe lors d'une manifestation à Narbonne le 20 juin 1907.

Après la Grande Guerre, au cours de laquelle périssent au champ d'honneur 31 Bageois, la commune connaît un déclin régulier jusqu'à la fin des années 1960, tombant autour de 550 habitants. Le vieux village et le hameau des Pesquis ont alors de nombreuses maisons en ruine ; seul, Prat-de-Cest, sur la Nationale 9, connaît un certain développement, aspirant même à devenir une commune indépendante. Ce n'est que dans les années 1970, grâce notamment à la démolition et à la mise en place d'un réseau de tout-à-l'égout, que commence le renouveau de la commune qui compte aujourd'hui plus de 800 habitants. Si la viticulture et la pêche demeurent toujours présentes, elles ne jouent plus dans l'économie locale qu'un rôle secondaire, Bages accueille de plus en plus une population attirée par la beauté du site.

Par Jean Guiffan

UNE NOUVELLE GALERIE D'EXPOSITION À BAGES : LATUVU ?

Inaugurée au mois d'avril en présence de Marie BAT, Latuvu porte au nombre de quatre le nombre de galeries d'exposition sur le territoire de la Commune. Latuvu est une association de fait qui se dévoue à la promotion de l'art et d'artistes, toutes disciplines confondues. Elle organise des expositions, des concerts, des voyages consacrés aux arts et offre par ailleurs l'occasion à des artistes étrangers de venir passer quelque temps en résidence. L'exposition en cours (jusqu'au 23 août) accueille à Mark Cloet.

Du 6 septembre au 8 novembre la galerie recevra l'artiste Arjan Janssen. Située au n° 48 de la rue de l'Ancien Puits, Latuvu est ouverte du jeudi au dimanche de 15h à 19h (entrée libre). www.latuvu.fr / info@latuvu.fr



DÉCOUVREZ L'ART BRUT À LA MAISON DES ARTS ...

De l'humaine condition...Les rencontres d'un amateur d'Art Brut, est une exposition proposée et conçue par Alain BOUILLET qui, à cette occasion, présente une sélection de plus de cent soixante « ouvrages » (dessins, peintures, collages, sculptures, broderies et objets divers) issus de quatre-vingt auteur(e)s d'Art Brut. En choisissant cette exposition, la Municipalité a souhaité aider à la compréhension du sens de ces productions dont Jean Dubuffet – qui fut en 1945, l'inventeur de l'Art Brut – écrivait qu'elles étaient « la voie d'expression des plans de la profondeur » susceptibles de livrer passage aux « manifestations directes et immédiates du feu intérieur de la vie ». Pour ce faire, un ensemble d'événements et d'animations (conférence, visites accompagnées et commentées, café philosophique, ateliers d'écriture, parcours sensibles, etc.) l'escortent, multipliant ainsi échanges et débats avec le public.



Le vernissage de l'exposition s'est déroulé le samedi 13 juillet en la présence exceptionnelle de Mme Sarah LOMBARDI, directrice de la prestigieuse Collection de l'Art Brut à Lausanne (Suisse), venue spécialement pour cette occasion. La Municipalité était également entourée de M. Stéphane TRUNTZER, représentant le groupe SITA SUD, partenaire et mécène de la Maison des Arts. Deux semaines après le vernissage, c'est Mme Sophie LEVY, directrice du Musée d'Art Moderne, d'Art Contemporain et d'Art Brut de Lille, seconde référence internationale en matière d'Art Brut après Lausanne, qui s'est déplacée pour venir visiter l'exposition, saluant à cette occasion la qualité et l'originalité de la collection présentée, ainsi que de la Maison des Arts et de la Commune de Bages.

Cette exposition rencontre un très grand succès, auprès du public comme auprès des médias et de la presse spécialisée, qui ne manquent pas de faire un bel écho à cette première exposition d'Art Brut d'une telle envergure dans la région Languedoc-Roussillon. En témoignent les nombreux articles et parutions, mais aussi l'émission de radio de 25 minutes réalisée par les journalistes de RCF Pays d'Aude et le reportage de France 3 diffusé au journal télévisé et toujours visible sur internet (en entrant « art brut bages » sur un moteur de recherches ou en se rendant directement sur le site <http://france3-regions.francetvinfo.fr>).



Le Café philo proposé le samedi 4 juillet à partir du thème « L'Art Brut est-il de l'art ? » a réuni plus de cinquante personnes sur la terrasse de la Maison des Arts.

Visites commentées et gratuites tout au long de l'exposition, sur inscription préalable au 04.68.42.81.76.

Catalogue de l'exposition édité par la Maison des Arts en partenariat avec les éditions méridianes, chargées de la diffusion. Textes et notices d'Alain Bouillet. Monographies des auteurs exposés. 120 pages. Prix de vente : 15 €

Exposition visible jusqu'au 9 septembre ; tous les jours de 15h à 20h (juillet et août) et du mercredi au dimanche de 14h à 19h (septembre). Entrée libre.



Avec la galerie l'ÉTANGD'ART...

Depuis le 13 juin et jusqu'au 7 septembre prochain, la galerie L'Étangd'Art expose sur ses cimaises les travaux d'Hélène Blondin, Lunat et Evelyne Maubert.

L'exposition suivante sera consacrée à Ghislaine Haby ; vernissage prévu le samedi 12 septembre.

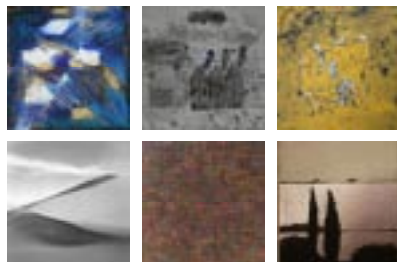


Le Marché de l'Art, rendez-vous annuel très prisé, est prévu le dimanche 6 septembre en bord d'étang. Il s'agira de la 10ème édition. Renseignements au 04.68.42.81.11.

Avec la galerie CAVIART

Du 12 juin au 4 octobre, la galerie CAVIART, située au Domaine d'Estarac, propose le deuxième volet de son programme de confrontations / réflexions autour du thème « Le Temps ». L'occasion pour Marie Renard de s'entourer de nombreux artistes :

Du 12 / 06 au 19 / 07 : Francine Fardouet, Jules Buisson-Chavot, Sandra Rosado et Christine Lanctuit. **Du 24 / 07 au 23 / 08 :** Claire Charpentier, Eric Figue-Henric et Jean-Christophe Alix. **Du 28 / 08 au 4 / 10 :** Guy Lecerf, Marie Renard et Guy Frédéric.



Lieu d'exposition ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 15h à 18h.

Hors expositions : visite de l'atelier de Marie Renard sur rendez-vous.

Des stages de peintures sont proposés jusqu'à la fin du mois de septembre.

Contact : caviart11@laposte.net / 04.68.42.86.55 / 06.30.48.83.27

La place s'anime...

Avec le retour des beaux jours la place du village retrouve ses habitudes estivales et nos commerces et restaurateurs accueillent de plus en plus de monde en terrasse. *Les Beaux-Arts* et *Les Jardins de Bages* s'adaptent et s'équipent en conséquence, et prévoient même d'organiser plusieurs concerts pendant l'été, notamment le jeudi soir (le premier s'est déroulé le 2 juillet). Le restaurant *Le Portanel*, le snack *Chez Nathalie* (en bord d'étang) et le camion *Goupizza* continuent eux aussi d'accueillir beaucoup de monde.



Avec le Club des Flots Bleus...

Ce premier semestre a plongé le Club dans la peine avec les décès de trois bageoises très connues et appréciées dans le village, Andrée Dellong, Raymonde Oliva et Alegria Salas mais aussi de trois adhérents de Narbonne Andrée Gélis, Francis Lardat et Henri Gleizes qui avaient rejoint les Flots Bleus depuis quelques années. Nous étions auprès des familles en ces moments difficiles et leur renouvelons notre amitié.

Après l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 7 janvier, le bureau a été élu à l'unanimité. Renée Imart, Jean-Pierre Llasat et Ghyslaine Saint-Ouen sont venus rejoindre l'effectif et apporter une aide précieuse aux anciens.

Les lotos mensuels ont réuni les habitués qui apprécient les lots proposés ainsi que le goûter offert. Tous les 15 jours nous nous retrouvons une vingtaine de personnes pour jouer à la belote, dont les parties sont très animées ou à d'autres jeux et partager ensuite les gâteaux offerts par un des participants, tout cela dans une très bonne ambiance. Et bien sûr, le grand loto de Printemps a attiré beaucoup de monde.



Et comme c'est devenu une tradition, fin janvier, nous étions très nombreux à déguster la délicieuse bourride concoctée par Yétou et au mois de mai, la grilladequi donne des sueurs à nos dévoués « grilladins ».

La sortie prévue à Sète avec visite de la ville et des installations portuaires en petit train, suivie d'un repas-spectacle dans un Cabaret a eu lieu en avril.

Enfin, le Club a organisé une rencontre avec les enfants pendant les vacances de Pâques avec pique-nique au bord de l'étang, journée intergénérationnelle appréciée de tous.

Nous avons aussi participé à la journée « Saveurs du monde » qui a eu lieu le dimanche 17 mai et qui a attiré beaucoup de monde.

Nous terminons le trimestre comme les élèves, début juillet, mais avant nous nous sommes retrouvés le 24 juin pour le repas de fin de saison servi par Bernard Guiraud. Bonnes vacances à tous !

Avec l'Atelier de la Falaise...

Toujours fidèles à leurs pinceaux les peintres de l'Atelier de la Falaise continuent à œuvrer.

Comme chaque année elles ont participé aux expositions de Montredon, Paraza et bientôt La Palme. Mais quand on les interroge sur leur rendez-vous préféré, elles répondent sans hésiter que c'est « celui avec Bages, à la Maison des Arts, chaque début d'année ».



L'atelier vous souhaite un très bel été !
Contact Annick Thévenin 04 68 41 05 84

Avec le Comité de Jumelage...

Les travaux avancent du côté de Jalboun pour la réhabilitation de locaux en vue d'y installer la « Maison pour Tous »...



Jamal et l'architecte
Ruba Saleem.

Avec Accords d'Etang...



L'association reprend les cours de piano quotidien après quelques aménagements effectués dans le local, et se fera un plaisir de vous accueillir à la rentrée prochaine de septembre.

Vous pouvez rencontrer les membres de l'association tous les mercredis de 17h30 à 18h30 face à la Mairie, lieu des répétitions.

En attendant ils vous souhaitent de bonnes vacances !

Musicalement

Christian Lefebvre 06 32 38 34 79

Annick Thevenin 04 68 41 05 84

Avec l'Association de la Jeunesse Sportive Bageoise...



Tournoi de football
organisé le 14 juin



Avec la Bateauthèque...

Quel promeneur n'a pas rêvé, au bord de l'étang de Bages, d'emprunter un bateau pour se laisser glisser, au plus près de l'eau, dans le paysage magique de lagunes, de coins secrets entre les roseaux, de cris d'oiseaux et de lumières qui changent à chaque instant au gré du vent...et combien de bateaux dorment pourtant sur la berge sans jamais toucher l'eau...

Depuis le printemps 2009, à Bages, des amoureux de l'étang se sont associés au sein de « la Bateauthèque » pour mettre en commun les petites embarcations dont ils disposaient, se les prêter les uns aux autres et les confier à tous ceux qui voudraient les rejoindre dans l'association. « la Bateauthèque » propose à ses adhérents, sur le principe d'une bibliothèque et pour une cotisation modique, d'emprunter à volonté des kayaks de mer, planches à voiles et autres petites embarcation pour une pratique amateur. L'association est ouverte à tous et la plupart des matériels disponibles ne nécessitent pas d'apprentissage particulier. Plus de 100 personnes ont adhéré à la Bateauthèque en 2014 et de nouveaux adhérents les ont déjà rejoints ce printemps ; les bateaux n'auront jamais autant navigué...



La Bateauthèque est située à Bages face au n°64 sur la Rivière
contact@bateauthèque.net – www.bateauthèque.net

Pierre-Christophe Adrian 06 80 02 39 84

Prêt toute l'année sur appel téléphonique au 06 80 02 39 84

Cotisation annuelle individuelle (emprunt sans limitation) : 30€

Adhésion familiale (jusqu'à 5 membres de la même famille) : 60€

Une journée découverte (qui sera déduite lors de l'adhésion) : 10€

Une journée « découverte groupe » : 30€ (valable une seule fois)

La Bateauthèque est un club d'échange et de prêt. Elle n'organise pas d'activités encadrées. Elle s'adresse à des personnes adultes sachant nager, navigant sous leur propre responsabilité.

Remise des insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur à Madame Yvonne alias Claire REYRE, née Nicolas, Résistante - Combattante, par Madame Geneviève TAPIE, Officier de la Légion d'Honneur, Présidente de l'Assemblée des Femmes du Languedoc Roussillon, Présidente de l'Observatoire Régional de la Parité.



Après 22 années passées à Bages Michel HADJADJ est parti poursuivre sa carrière vers un autre bureau de Poste et avec de nouvelles responsabilités. La municipalité a tenu à marquer ce départ en réunissant la population autour de Michel et du verre de l'amitié.





L'association des parents d'élèves multiplie les activités : Noël, Bourse aux jouets, vente de gâteaux tous les jeudis à 16h30, ...



Un spectacle de magie palpitant avec Julia WEBB, à l'Espace Daudé.



Une inauguration dans la joie et la bonne humeur pour le local de l'Amicale des Donneurs de Sang.

Une belle conférence en musique et en chansons, avec Jean GUIFFAN.



Les concerts de Jazz rencontrent toujours autant de succès dans la belle salle voûtée du Château de Prat de Cest. Ci-dessous avec Laure DONAT.



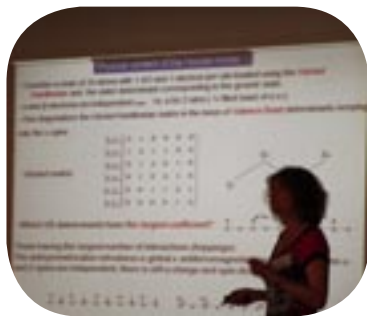


Les artistes ne cessent de se succéder à la Maison des Arts.

Ci-dessus le vernissage de l'Atelier de la Falaise et ci-contre celui de l'exposition consacrée aux Livres d'artistes, en présence de M. Didier CODORNIU pour la Région.

Ci-dessous la table-ronde sur le thème des Livres d'artistes...





Jean-Paul MALRIEUX et Hélène BOLVIN, du laboratoire de physique quantique de l'Université Paul Sabatier (Toulouse), ont choisi d'organiser à Bages leur congrès annuel de physique quantique, réunissant trois jours et demi durant à l'Espace Daudé 50 chercheurs et étudiants provenant de différentes universités européennes.

L'écrivain Alain BORER
était l'invité d'honneur
des rencontres d'écriture
Ecrire en Mai 2015.





De passage en France, Mohamedreda et Rasmiya ABOU AL ROB ont tenu à remercier la Commune de Bages pour son jumelage et sa coopération avec la Commune de Jalboun (Palestine) en remettant à Samira CABANNES, conseillère municipale, un symbole de ce lien.



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

Théâtre à l'Espace Daudé avec Les Tréteaux Errants et la pièce Topaze, de Marcel PAGNOL...





Une fois de plus la Commune de Bages a soutenu l'Opération Brioches de l'association AFDAIM - ADA-PEI), dont il s'agissait en cette année 2015 du 60ème anniversaire.



La seconde édition de la course de « caisses à savon », organisée par le Comité d'animation de Prat de Cest sur les pentes de la route d'Estarac, a attiré cette année encore passionnés et curieux, autour de véhicules toujours aussi surprenants.



INFORMATIONS PRATIQUES

LE MOUSTIQUE TIGRE, ce qu'il faut savoir pour se protéger...

Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures nettes noires et blanches sur le corps et les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tache. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il porte également le nom de *Aedes Albopictus*.



Dans la plupart des cas, sa piqûre est bénigne bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger.

Si le moustique tigre est également appelé moustique du chikungunya ou moustique de la dengue, c'est parce la piqure de moustique tigre peut transmettre ces deux virus à l'homme. La transmission n'est possible que s'il a préalablement piqué une personne infectée par le virus.

En 2010, deux cas autochtones de dengue et deux cas autochtones de chikungunya ont été détectés en France. En 2013 et 2014, des cas autochtones de dengue ont également été confirmés en France.

Rappelons qu'en général, la piqûre du moustique tigre est bénigne. Dans certains cas, elle peut provoquer des inflammations ou des réactions allergiques.

La piqûre du moustique tigre peut également transmettre des virus comme le chikungunya, la dengue ou le zika, mais il faut que ce moustique ait au préalable piqué une personne porteuse du virus.

Pour vous protéger, la mesure la plus importante à prendre est d'éliminer de votre entourage toute source d'eau stagnante. Privilégiez également le port de vêtements longs, amples et clairs (le moustique-tigre est attiré par le noir).

Source : www.moustique-tigre.info

LES BOUCHONS D'AMOUR

Vous pouvez toujours apporter vos bouchons à Sylvie TESQUIÉ, conseillère municipale, au 7 rue Couronda à Bages ; ou directement à l'association située au Domaine Ste Rose à Narbonne (derrière le restaurant « KFC » à partir du rond-point d'Espace de Liberté). *Bouchons concernés : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche, liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissant, aérosols, dentifrice, shampoing, couvercle chocolat et café en poudre, œufs kinder, ...*

WWW.BOUCHONSDAMOUR.COM



TRANSPORT : ALERTE MÉTÉO !

En cas d'alerte météo de niveau orange sur le département, un numéro vert a été mis en place avec un service vocal informant les familles sur la circulation des lignes des transports scolaires sur l'Aude. Nous vous conseillons, en cas d'alerte vigilance orange, de téléphoner à ce numéro vert gratuit après 17 heures : **NUMÉRO VERT : 0800 340 400.**

CANICULE INFO SERVICE

Plateforme téléphonique «canicule info service» **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe en France) ; accessible tous les jours, de 9h00 à 19h00.

TRI SÉLECTIF : le « bac bleu », c'est fini !

Désormais, papiers, revues, journaux seront à déposer dans la colonne ou le bac à couvercle jaune avec les emballages plastiques, cartonnés, briques alimentaires, canettes ou boîtes de conserve. Le Grand Narbonne agit pour que le geste de tri soit plus simple. Les déchets recyclables sont ensuite acheminés au sein de l'Ecopôle à Narbonne, un centre de tri performant et innovant. Le Grand Narbonne met tout en œuvre pour ainsi augmenter la quantité de déchets recyclables et réduire la part des déchets enfouis. Pour le verre, rien ne change, les colonnes vertes accueillent toujours bouteilles et bocaux. Une colonne jaune pour tous les emballages et le papier, une colonne verte pour le verre, trier les déchets n'a jamais été aussi simple !



FOURRIÈRE ANIMALIÈRE DU GRAND NARBONNE

Vous ne le savez peut-être pas, mais la fourrière animale du Grand Narbonne agit contre la divagation des animaux, afin de :

Les fourrières animales du Grand Narbonne agissent contre la divagation des animaux, afin de :

- diminuer les risques d'accident tels que la collision entre un animal et un véhicule,
- prévenir contre les risques de morsure à un tiers,
- réduire le nombre de déjections canines sur la voie publique.

Généralement, les animaux capturés ne sont pas abandonnés, il s'agit d'animaux errants dont les propriétaires sont retrouvés dans la majorité des cas. Toutefois, l'animal n'est restitué à son propriétaire, que lorsque les frais de capture (35 €), les frais de garde (10 €/jour) et les frais d'identification sont acquittés. En effet, les propriétaires de chien ou de chat ont l'obligation de faire identifier leur animal (puce ou tatouage).

Pour information, si les propriétaires d'un animal ne sont pas retrouvés au bout du délai légal de 8 jours ouvrables, l'animal sera après consultation chez un vétérinaire, soit :

- transféré à une association d'adoption s'il ne présente aucun danger,
- euthanasié s'il présente un danger pour un tiers.



Donc si vous avez perdu votre animal, nous vous invitons à vous rapprocher de la :

FOURRIÈRE ANIMALIÈRE

615, route de La Palme 11210 - PORT LA NOUVELLE

Tél. : 06 85 21 87 96 (astreinte week-end : 06 77 55 87 27)

Ouvert du lundi au vendredi (8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30)

NB : Vous déménagez, changez de numéro de téléphone ou si vous cédez votre animal à une autre personne, pensez à mettre à jour les données d'identification auprès de la centrale canine (0810 778 778 prix d'un appel local).

SERVICES & ENTREPRISES

MAIRIE

Place Juin 1907
Ouvrte de 8h à 12h
du lundi au vendredi
sauf le mercredi,
de 14h à 18h30
04.68.41.38.90
info@bages.fr

MÉDIATHÈQUE

Espace Louis Daudé / 04.68.42.86.52
Horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi de 17h à 19h
Mardi et mercredi de 17h30 - 19h
Été : voir auprès de la Médiathèque

SITE INTERNET

www.bages.fr

TRANSPORTS BUS (ligne 10)

Horaires d'été, du lundi au samedi

Départ de Bages («Lavoir») vers Narbonne via Peyriac de mer,
7h05 (*) - 8h05 - 9h05 (*) - 13h00

Départ de Narbonne («Médiathèque») vers Bages - Peyriac de mer
12h05 - 16h05 (*) - 17h05 (*) - 18h05 (*)

** A la demande la veille avant 17h (Citiboutique : 04.68.90.18.18)*

Horaires donnés à titre indicatif et à vérifier auprès de Citibus

SYNDICAT D'INITIATIVE & MAISON DES ARTS

8, rue des Remparts 11100 Bages
04.68.42.81.76
sibages@sfr.fr / maisondesarts@sfr.fr
Ouvert pendant les expositions
du mercredi au dimanche
et jours fériés, de 14h à 19h
Juillet - août : tous les jours (15h - 20h)

LA POSTE

24, rue des Elysiques
Du lundi au vendredi
de 13h45 à 16h
Départ courrier : 14h30
04.68.41.05.65

ÉCOLES

Rue de la Condamine
04.68.41.42.99
Garderie et cantine
04.68.41.56.35
Hameau Prat de Cest
04.68.42.81.63

MESSE

le 3ème dimanche du mois à 9h30

PROFESSIONS DE SANTÉ

INFIRMIERS à Peyriac de Mer :

Philippe Goasse
06 68 26 81 40

Josette Garcia, Chantal Jean
et Marie-Claude Marsol
06 81 35 94 50

MÉDECINS : Les Etangs
Lot Clauses
11440 Peyriac de Mer
Tél. : 04 68 42 56 72

COMMERCE

COLOMINE (élagage, bois, ...)
06 10 38 76 63

DELLONG, Impasse Bascule
04 68 41 04 39

EPICERIE « Les Jardins de Bages »
Place Juin 1907 - 04 68 70 13 76

RESTAURATION

CHEZ NATHALIE :

06 17 23 23 92

LE PETIT CAFE :

Prat de Cest - 04 68 42 80 22

LE PORTANEL :

Passage du Portanel - 04 68 42 81 66

LES BEAUX ARTS :

Place Juin 1907 - 04 68 42 55 66

LES JARDINS DE BAGES :

Place Juin 1907 - 04 68 70 13 76

GOUPITZ - 06.38.02.72.57

GALERIES D'ART

MAISON DES ARTS,

8, rue des Remparts - 04 68 42 81 76

L'ÉTANG D'ART - 04 68 42 81 11

8, rue de l'Ancien Puits

CAVIART - Domaine d'Estarac
04 68 42 86 55

LATUVU / LAB - info@latuvu.fr
48, rue de l'Ancien Puits

ARTISANS

COLOMINE, Froid et climatisation.....	04 68 41 03 66
DELLONG, Sea Land Paysage.....	06 46 27 57 95
DIAG IMMO.....	04 68 41 58 44
HADJADJ Rachel, Esthétique.....	06 47 68 65 11
HEREDIA, Plomberie.....	04 68 41 91 06
JEANJEAN, Plomberie.....	04 68 41 60 71
DELLONG J.G., Maçonnerie.....	04 68 41 69 65
NARBONNE DÉPANNAGE.....	04 68 46 34 71
OLIVA, Plomberie.....	04 68 41 29 33
PETITJEAN, Services & travaux maison.....	04 68 90 78 79
TALLENT Didier, Artisan ébéniste.....	06.32.84.63.82
TAXI LA BAGEOISE.....	06 76 01 71 98
THÉVENIN, Menuiserie.....	04 68 42 28 23

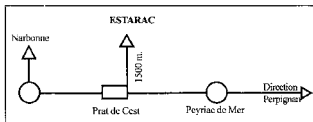
Les Jardins d'Estarac

Producteur
Fruits & Légumes de saison

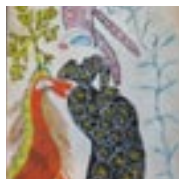
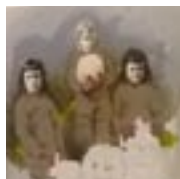
Vente directe au jardin

Renseignements : 06.16.70.51.23

ouvert tous les jours
de 17 h. 30 à 20 h.
sauf le samedi de 9 h. à 13 h.



AGENDA DES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ 2015



Jusqu'au 9 septembre la Maison des Arts (8 rue des Remparts)...

De l'humaine condition... Les Rencontres d'un amateur d'Art Brut.

Galerie ouverte tous les jours de 15h à 20h (juillet et août) et du mercredi au dimanche de 14h à 19h (de septembre à juin) ; entrée libre.

Visites commentées de l'exposition (gratuites sur réservation) prévues les jours suivants : 4/08, 6/08, 7/08, 8/08, 9/08, 18/08, 22/08 et 6/09. Pour tout renseignement ou pour d'éventuelles autres dates, contactez la Maison des Arts au 04.68.42.81.76. Des parcours sensibles autour de l'exposition seront également proposés dans le courant du mois d'août.

Jusqu'au 7 septembre à la galerie L'Étang d'Art (8 r. de l'Ancien Puits)...

Exposition des travaux d'Hélène Blondin, Lunat et Evelyne Maubert.

L'exposition suivante sera consacrée à Ghislaine Haby ; vernissage prévu le samedi 12 septembre.

Galerie ouverte tous les jours de 15h à 20h (juillet et août) et du jeudi au dimanche de 14h30 à 19h (de septembre à juin) ; entrée libre.

Le Marché de l'Art est prévu le dimanche 6 septembre en bord d'étang.

Renseignements au 04.68.42.81.11.

Jusqu'au 4 octobre à la galerie Caviart (Domaine d'Estarac)...

Deuxième volet du programme de confrontations/réflexions autour du thème « Le Temps ». **Du 12 / 06 au 19 / 07** : Francine Fardouet, Jules Buisson-Chavot, Sandra Rosado et Christine Lanctuit. **Du 24 / 07 au 23/08** : Claire Charpentier, Eric Figue-Henric et Jean-Christophe Alix. **Du 28 / 08 au 4 / 10** : Guy Lecerf, Marie Renard et Guy Frédéric. Lieu d'exposition ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 15h à 18h.

Contact : caviart11@laposte.net / 04.68.42.86.55 / 06.30.48.83.27

Jusqu'au 23 août à la galerie Latuvu (48 de la rue de l'Ancien Puits)...

Exposition des oeuvres de Mark Cloet.

Du 6 septembre au 8 novembre la galerie recevra l'artiste Arjan Janssen.

Entrée libre. www.latuvu.fr / info@latuvu.fr

AGENDA DES MANIFESTATIONS À VENIR

Lundi 13 juillet en soirée au bord de l'étang	Repas de l'Amicale des Donneurs de Sang avec animation musicale DJ en scène et feu d'artifice	Réservations repas au 06.32.80.81.09 ou 04.68.45.37.70
Samedi 18 juillet en soirée en bord d'étang	Concert avec les Oldies	Entrée libre
Mercredi 22 juillet en soirée à l'Espace Daudé	Festival Amusikenvignes Concert lyrique et dégustation de vins	Entrée : 6 €
Samedi 25 juillet en soirée dans le village	Spectacle déambulatoire sur La Révolte des Vignerons de 1907 Avec la Cie des Toiles Cirées	Accès libre
Dimanche 26 juillet en soirée en bord d'étang	Concert avec le groupe FYoRD Rock, Folk et Classique	Entrée libre
Jeudi 6 août à 20h à l'Espace Daudé	Conférence-diaporama Paysages anti-stress Parc Naturel Régional et Conseil Départemental (ENS)	Entrée libre
Samedi 8 août en soirée en bord d'étang	Sardinade de La Boule Bageoise avec la Discomobile DJ Free Events suivie d'un spectacle avec Pilou, sosie de Patrick Sébastien	Réservations repas au 04.68.41.29.33
Samedi 15 août en soirée en bord d'étang	Repas (Thonade) et spectacle musical avec Les 2 enchanteurs	Réservations repas au 06.32.80.81.09
Mercredi 19 août en soirée Château Hte Fontaine	Festival Amusikenvignes Concert lyrique et dégustation de vins	Entrée : 6€
Samedi 22 août en soirée au Foyer de Prat de Cest	Repas organisé par le Comité d'animation	Renseignements et inscriptions au 04.68.42.11.20

AGENDA DES MANIFESTATIONS À VENIR

Samedi 29 août en soirée en bord d'étang	Spectacle de Flamenco avec La Compania Guillermo Flores	Entrée libre
Dimanche 6 septembre toute la journée en bord d'étang	Marché de l'Art organisé par L'Etangd'Art	Renseignements au 04.68.42.81.11
Dimanche 11 octobre l'après-midi	Film documentaire Espaces Naturels Sensibles PNR et Conseil Départemental	Entrée libre
Dimanche 18 octobre toute la journée à Prat de Cest	Vide-greniers organisé par le Comité d'animation	Renseignements et inscriptions au 04.68.42.11.20
Samedi 7 novembre à 21h à l'Espace Daudé	Spectacle Tempora Las Hermanas Carroni	Entrée libre
Dimanche 8 novembre à 16h à l'Espace Daudé	Théâtre avec Les Tamaritiens « Monument aux vies »	Entrée libre
Dimanche 29 novembre à 15h à l'Espace Daudé	Grand loto avec l'association Les Flots Bleus	-

Vous trouverez un agenda des manifestations plus complet et régulièrement actualisé sur le site internet de la Commune :

www.bages.fr

